



## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014

**Présents** : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR, Kathleen TOCHEPORT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE, Juan-Carlos RUBIO, Jean-Marc GATELET et Mickaël BEAUQUIS.

**Absents excusés** : Mesdames Aline BRIERE et Alexandra BEAUQUIS ; Monsieur Nicolas ROUMESTAN.

Madame Nadine COULON a été nommée secrétaire de séance. Arrivée de Monsieur Eric Chassagne à 20h20.

### **ORDRE DU JOUR** :

❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 13 novembre 2014.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

### **1. URBANISME**

- Concession d'aménagement – Centre Bourg – Avenant n°1

Monsieur Michel BAUQUIS, Adjoint au Maire, rappelle que l'opération « Eco-bourg de Marcellaz-Albanais » a été confiée par la Commune à TERACTION dans le cadre d'une concession d'aménagement signée le 14 janvier 2014 pour une durée de 6 ans. Un article du contrat de concession mentionne que des clauses suspensives devaient être levées dans un délai de 9 mois après signature de la concession. Hors, ces clauses n'étant pas levées, il est nécessaire et ceci d'un commun accord, de prolonger le délai de réalisation de ces conditions jusqu'à 21 mois, et ce, sous forme d'un avenant.

- Déclarations en cours

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PC	PC 074 161 14 X 0018	DUVILLARD Benjamin et REY Jessie	maison individuelle	Le Faubourg	en cours d'instruction
	PC 074 161 14 X 0019	BELLEVILLE Carole	maison individuelle	Oilly	refusé le 02/12/2014
	PC 074 161 14 X 0020	LOURENÇO CASAL Joaquim	régularisation garage	Oilly	accordé le 20/11/2014
	PC 074 161 11 X 0011-M01 modificatif	BELLEVILLE Virginie	modification façades	Oilly	accordé le 28/11/2014

	PC 074 161 12 X 0017-M01 modificatif	FONTANA Florian	modification mur de soutènement	Chaunu	accordé le 28/11/2014
	PC 074 161 14 X 0021	SAGNARD Lionel et BOUVIER Corinne	extension	Faramaz	en cours d'instruction
DP	DP 074 161 14 X 0036	PEZET Sébastien	fenêtres de toit	Le Faubourg	demande de pièces en cours
	DP 074 161 14 X 0039	GOBET Nicolas	fenêtres de toit	Faramaz	accordée le 24/11/2014
	DP 074 161 14 X 0040	COIRIER Marcel	extension toiture sur abri de jardin	Les Prailles	accordée le 04/12/2014
CU	CU 074 161 14 X 0033	Me Antoine MARQUET	CU d'information pour vente	La Molière (SCHEMIDT Jean- Claude/BLONDEL Michel)	réponse le 28/11/2014

## **2. CONTRAT ENFANCE JEUNESSE**

Monsieur le Maire informe que le Contrat Enfance Jeunesse conclu entre la Commune de Marcellaz-Albanais et la CAF est échu depuis le 31 décembre 2013 et qu'il est nécessaire de le renouveler. L'assemblée accepte ce renouvellement.

### **3. FINANCES** : Cap Loisirs – Tarif d'un repas dans le cadre d'activités spécifiques

Madame Christiane DAUNIS, Adjointe au Maire, expose que, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (communes partenaires : Marcellaz-Albanais, Hauteville sur Fier, Etercy et Vallières) et des activités spécifiques pouvant être organisées par CAP LOISIRS (sorties de ski, soirées adolescents...), il est nécessaire de prévoir un tarif pour la prise en charge d'un repas fourni par la structure. Le tarif de 5€ est fixé à l'unanimité à compter du 05 janvier 2015.

## **4. COMMERCE**

### **- Modalité de règlement des premiers mois de loyers**

Monsieur Eric CHASSAGNE, Adjoint au Maire, expose que, dans le cadre de la cession du fonds de commerce appartenant à la Commune, les futurs acquéreurs ont fait une demande de gratuité de loyer pour les deux premiers mois. Après concertation, il s'avère que la moitié de l'assemblée souhaite accorder deux mois de gratuité et l'autre moitié souhaite accorder un mois de gratuité : il est décidé à 8 voix POUR et 8 voix CONTRE d'accorder un mois de gratuité de loyer aux futurs acquéreurs.

### **- Travaux de rénovation**

Monsieur Eric CHASSAGNE, Adjoint au Maire, expose que, dans le cadre de la cession du fonds de commerce appartenant à la Commune, il apparaît nécessaire de prévoir la rénovation du bar/restaurant. Les dépenses prévues sont de l'ordre de 2000.00€.

## **5. QUESTIONS DIVERSES**

- Tarif des fournitures pour certaines activités périscolaires

Madame Béatrice MARINE, Adjointe au Maire, expose que pour certaines activités spécifiques organisées dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, il est proposé de faire participer les parents d'élèves aux dépenses de fourniture pour la confection d'objets, de plats ou autres selon l'activité proposée. Il est décidé à l'unanimité de fixer à 1€ par enfant et par séance la dépense de fourniture, le cas échéant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21 h 45.

Marcellaz-Albanais, le 05 février 2015.

**Le Maire,**

**Jean-Pierre LACOMBE**